



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**SOCIÉTÉ
NUMÉRIQUE**



Le Pass numérique

Synthèse des rapports
intermédiaires

3 mars 2022

Chiffres clés

- 36 collectivités lauréates de l'appel à projets dont :
 - 2 conseils régionaux,
 - 18 conseils départementaux,
 - 12 EPCI,
 - 2 syndicats mixtes,
 - 2 groupements de communes
 - 2 collectivités à statut particulier (collectivité de Corse et collectivité de Saint-Martin)

- 10 collectivités ont acheté tous leurs Pass
- 86 085 Pass achetés
- 8961 Pass scannés

1) La distribution des Pass



Des modalités juridiques de distribution des Pass hétérogènes

Pour rappel, une fiche technique coécrite par l'ANCT et la Direction générale des Finances publiques fait état du cadre juridique en vigueur pour la distribution et l'encaissement des Pass numérique.

Elle est disponible ici : https://forum.societenumerique.gouv.fr/topic/202/partage-de-documents/2?_=1646299609712

Constitution d'une régie d'avance (majoritaire)

- Constitution ou extension d'une régie centralisée par la collectivité commanditaire, chargée de l'envoi des Pass aux bénéficiaires. S'appuie pour cela sur un réseau de prescripteurs qui, une fois le bénéficiaire identifié, en informe le régisseur de la collectivité qui procède à l'envoi des Pass
- Alternative : constitution ou extension d'une régie centralisée par la collectivité commanditaire, qui après information du prescripteur transmet les Pass directement aux structures labellisées

Signature d'une convention de mandat

- Signature d'une convention de mandat avec un mandataire, public ou privé, responsable de la distribution des Pass.
 - La signature d'une convention de mandat avec un mandataire privé permet de ne plus avoir à constituer de régies (point 2.2.2 de la fiche technique de l'ANCT et de la DGFIP). Il s'agit du cas de figure présenté par APTIC lors de son webinaire de janvier mis en oeuvre ou envisagé par plusieurs collectivités.

Une prédominance des professionnels de l'action sociale

L'identité des distributeurs/prescripteurs de Pass numérique varie au sein de chaque collectivité en fonction :

- **des compétences de la collectivité,**
- **des publics cibles,**
- **des partenariats noués au sein ou à l'extérieur de la collectivité**

Toutefois, une majorité de collectivités s'appuie sur ses professionnels de l'action sociale.

Il s'agit le plus souvent :

- d'écrivains publics
- de travailleurs sociaux

Mobilisés via :

- les territoires d'action sociale du département
- les pôles médicaux sociaux
- les opérateurs de service public comme la CAF
- les CIAS, CCAS et CDAS
- les maisons des solidarités
- les maisons départementales de l'insertion et de l'emploi

Des professionnels sensibilisés à la question du numérique mais parfois difficiles à mobiliser pour remettre des Pass

Si les professionnels de l'action sociale semblent être les plus à même de distribuer/prescrire des Pass numériques, il ne s'agit pas dans les faits d'une évidence.

Certains considèrent en effet la remise des Pass comme une charge de travail supplémentaire dans un emploi du temps déjà surchargé.

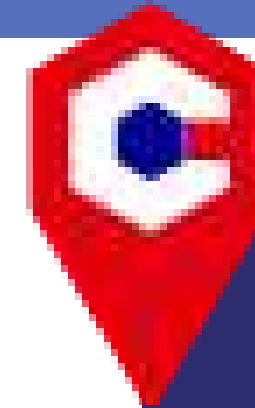
Comment les collectivités se sont emparées de cette question ?

- En organisant des réunions de formation régulières à destination de ces professionnels afin de les sensibiliser davantage aux enjeux liés à la maîtrise du numérique pour les publics accompagnés
- En organisation des réunions de rencontre entre professionnels de l'action sociale et structures de médiation numérique afin que chacun apprenne à connaître les pratiques professionnelles de l'autre
- En ne faisant pas peser directement la distribution du Pass ni le diagnostic des compétences numériques de la personne sur le professionnel de l'action sociale mais sur la structure de médiation numérique. Dans ce type de schéma, le professionnel de l'action sociale est prescripteur de Pass.

Les autres professionnels distribuant/prescrivant des Pass

Dans certains cas, des catégories très diverses de professionnels sont amenées à distribuer ou prescrire des Pass numériques. Il peut s'agir par exemple :

- des principaux de collèges pour les parents de collégiens (Conseil départemental de la Charente)
- des agents Pôle Emploi
- des missions locales
- de Cap Emploi pour les personnes en situation de handicap (communauté d'agglomération de Forbach)
- de l'épicerie sociale et de l'accueil des aînés (CRIA 45)



Le rôle des conseillers numériques France Services dans la distribution/prescription des Pass :

Dans la plupart des cas, l'achat des Pass coïncide avec l'arrivée des premiers conseillers numériques France Services (cnFS) sur le territoire.

Aussi, la majorité des collectifs fait ou compte faire intervenir les cnFS de leur territoire au stade de la distribution/prescription des Pass, à l'issue d'un accompagnement réalisé.

Pour rappel, l'ANCT a émis une recommandation sur l'articulation entre les deux dispositifs :
https://cdn.conseiller-numerique.gouv.fr/Recommandation_ANCT_CNF

Comment relier les prescripteurs de Pass à la collectivité commanditaire ? Exemple du conseil départemental du Lot-et-Garonne

Création d'un formulaire dans Démarches Simplifiées

Extrait du formulaire
créé par le Conseil
départemental à la
remise d'un Pass

3. La prescription des Pass numériques

Nombre de Pass prescrits *

Le nombre maximum de Pass numériques par prescription est de 10

Nombre de Pass prescrits

Date de la prescription des Pass numériques *

jj/mm/aaaa

Remarques ou commentaires à communiquer (facultatif)

Remarques ou commentaires à communiquer (facultatif)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées *

En finalisant ce formulaire, vous effectuez une demande d'attribution de Pass numériques pour le bénéficiaire que vous accompagnez. Cette demande sera traitée dans les meilleurs délais par les services départementaux.

Les données collectées dans le présent formulaire sont nécessaires afin de permettre l'attribution des Pass numériques. Elles sont destinées uniquement aux services départementaux (DGADS/DSIAN) et seront conservées 4 ans avant d'être archivées. Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général sur la protection des données - RGPD et Loi informatique et liberté modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez réaliser cette démarche, en justifiant de votre identité, par mail à l'adresse suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr, par courrier au Département de Lot-et-Garonne, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 1633 av du Général Leclerc 47922 Agen Cedex 9.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex – www.cnil.fr)

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

Adaptation du logiciel métier des travailleurs sociaux pour y ajouter une brique "Pass numérique"

Exemples de bonnes pratiques

Structuration d'un réseau d'acteurs

- Mise en place de rendez-vous récurrents entre distributeurs/prescripteurs et structures de médiation numérique labellisées afin de favoriser l'interconnaissance entre ces deux univers et faciliter la compréhension et le domaine d'intervention de chacun (Seine-Yvelines Numérique)
- Signature d'une convention de partenariat avec les acteurs intervenant dans le déploiement (CR La Réunion)

Outillage des professionnels

- Mise en place de rendez-vous récurrents entre distributeurs/prescripteurs afin de favoriser le partage de bonnes pratiques et le retour d'expériences (Seine-Yvelines Numérique)
- Utilisation d'ABC Pix avant la remise du carnet (CR IA 45)
- Mise en place d'un formulaire de prescription en ligne - demandes traitées ensuite par le département accompagnées d'une mise en relation du bénéficiaire avec une structure labellisée et une remise du carnet en main propre (CD Pas-de-Calais)

Suivi des Pass

- Système de prise de rendez-vous au moment de la remise du Pass (CA Forbach Porte de France, CD Pas-de-Calais)
- Rappel des bénéficiaires de Pass 8 à 15 jours après la remise pour savoir si les Pass ont été utilisés et orienter si besoin vers des structures de médiation numérique labellisées (CD Lot-et-Garonne, CD Vienne)
- Remise du Pass au sein d'une chemise contenant un courrier d'accompagnement, un flyer de présentation et la liste des structures labellisées avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture (CD Vienne)

2) L'utilisation des Pass



L'enjeu de parvenir à mobiliser les structures de médiation numérique

Le nombre de structures labellisées varie en fonction des territoires.

Certaines collectivités font le choix de limiter le nombre de structures labellisées et de concentrer leur déploiement sur une partie limitée de leur territoire tandis que d'autres tentent de couvrir de manière homogène l'intégralité de leur périmètre afin de garantir une offre similaire à tous leurs habitants.

A titre d'exemple, le nombre de structures labellisées peut varier de 3 à 67 sur le territoire d'un conseil départemental.

Le nombre de structures labellisées ne dépend néanmoins pas uniquement de la volonté de la seule collectivité commanditaire. De fait, il est par ailleurs conditionné par :

- le réseau préexistant de structures de médiation numérique
- la motivation de ces structures à intégrer la démarche Pass numérique

L'ANCT prend note de la demande d'accompagnement quant à l'identification et à l'accompagnement à la labellisation des structures de médiation numérique. Elle proposera sous peu un argumentaire en ce sens aux collectivités.

L'homogénéisation des contenus de formation

L'ANCT met à disposition des structures labellisées 5 parcours thématiques Pass numérique, élaborés lors de la 3ème édition de NEC national :

- Parcours "Vivre à distance avec le numérique"
- Parcours "Utilisation professionnelle du numérique"
- Parcours "Le numérique en famille"
- Parcours "Compétences numériques de base"
- Parcours "Accès aux droits"

**A retrouver sur le forum Pass numérique
(https://forum.societenumerique.gouv.fr/topic/222/parcours-th%C3%A9matiques?_id=1645520983522)**

Ces parcours ont été élaborés à partir de la version actuelle du référentiel de services de la médiation numérique sur lequel sont indexés les Pass numériques. Chaque structure est libre de se les approprier, d'en proposer une version modifiée afin qu'elle colle davantage à sa réalité (notamment financière).

Des focus particuliers peuvent aussi être proposés aux structures sur des thèmes particuliers en fonction du public accompagné (pour les particuliers : retouche images, doctolib / pour les professionnels : facturation électronique) et du besoin de certification (exemple : passage d'une certification PIX à l'issue de l'accompagnement et remise d'une attestation en fin de parcours)

Exemples de bonnes pratiques

Création d'un label local de la médiation numérique

- Création d'un label "Point d'accueil Pass numériques Ardèche" décerné via un AMI permanent par le comité de suivi Pass numérique composé du Conseil départemental, de la préfecture et d'opérateurs de services publics
- Elaboration d'une charte par le conseil départemental de l'Hérault garantissant la qualité de l'espace mis à disposition et le respect des parcours de formation
- Création d'un label régional par le conseil régional de la Réunion

Elaboration de référentiels communs

- Mise en place de rendez-vous récurrents entre structures labélisées afin de travailler les attendus pédagogiques et les modalités pratiques d'organisation (Seine-Yvelines Numérique)
- Formations homogènes dispensées sur tout le territoire (PETR Pays-de-Verdun)

Création de supports de communication ad hoc

- Création de flyers ou d'affiches relatifs au Pass pour stimuler son identification et son utilisation (CA Grand Albigeois)
- Publication d'articles dans la presse quotidienne locale avec le nom des structures où se procurer des Pass et le nom des structures où les utiliser (CD Corrèze, PETR Pays-de-Verdun)
- Diffusion de spots sur le Pass numérique à la radio ou à la télévision locales (CR La Réunion)

Exemples de supports de communication

Vous avez plus de 16 ans et vous êtes demandeur d'emploi ? Formez-vous aux nouvelles technologies !

Un programme de formation Individualisé sur les compétences numériques :

- **Acquérir une culture numérique**
Faire des recherches en ligne, envoyer un e-mail, accéder à ses données bancaires...
- **Faciliter ses démarches administratives**
Effectuer des déclarations en ligne, télécharger des attestations, effectuer des paiements en ligne...
- **Découvrir des formations professionnelles**
Connaître les métiers du numérique et ses formations, suivre des moocs et des webinaires...
- **S'insérer professionnellement**
Rédiger son CV et sa lettre de motivation, réaliser un entretien à distance, maîtriser les formules de politesse pour les échanges numériques...

Vous êtes intéressé pour vous faire accompagner et bénéficier gratuitement d'une formation ?

Venez nous rencontrer ou contactez-nous vite !

<p>Pour les jeunes de - 25 ans, on vous accueille à Albi :</p> <p>Carré Public Cantepau Square Bonaparte T 05 63 48 48 80</p> <p>Carré Public Centre-ville 8 rue Jules Rolland T 05 63 48 48 80</p> <p>Carré Public Lapenouse Centre commercial Place de la Mame T 05 63 48 48 82</p> <p>Carré Public Veyrières Place du 10 mars 1952 T 05 63 48 48 81</p>	<p>Pour les personnes de + 25 ans, contactez vos conseillers insertion Césarine Hulot et Thierry Desix. Pour prendre rendez-vous : 06 12 58 80 52</p> <p>Permanences à Albi Espace France services à Cantepau : lundi, mercredi et vendredi. Centre social à Lapenouse : mardi et jeudi.</p>
--	---


Envoyer un mail


Faire une recherche sur internet


Chercher un emploi


Payer en ligne


Télécharger une attestation


Rédiger un CV, une lettre de motivation...

LA TOTALITÉ DU COÛT DE FORMATION EST PRISE EN CHARGE !

Pour obtenir des informations sur le Pass numérique :
Service Insertion - Politique de la Ville du Grand Albigeois
T 05 63 46 48 90 - passnumerique@grand-albigeois.fr



LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS



**SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE GRÂCE AU
PASS NUMÉRIQUE**

vos démarches en ligne

Apprenez à effectuer vos démarches en ligne (CAF, Pôle Emploi, SSI, Impôts...), à naviguer sur le web, à envoyer un mail...

Signature

La Région Occitanie finance les Pass Numériques. C'est dans l'intérêt de tous.

ICI VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS
sur le PASS NUMÉRIQUE et les formations proposées près de chez vous.



Exemples d'articles dans la presse locale

PAYS DE VERDUN

Des pass pour se former gratuitement au numérique

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de Verdun participe au dispositif national « pass numérique ». La possibilité pour les habitants du Nord meusien qui en ont besoin de suivre des formations gratuites dans le domaine du numérique.

Tout le monde n'est pas forcément à l'aise avec les outils informatiques. Et à l'heure du règne du numérique, cela peut vite devenir handicapant. Pour pallier ce problème et réduire la fracture numérique, l'agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT) a lancé le dispositif « pass numérique ». Lancé dans une stratégie numérique ambitieuse depuis 2015, le Pays de Verdun a fort logiquement permis au candidat(e) et obtenu 1 800 pass utilisables d'ici à la fin de l'année 2022.

■ C'est quoi, ce « pass numérique » ?

C'est un carnet de chèques qui permet en échange de suivre gratuitement des formations selon les besoins et compétences et des ateliers de compétences et des ateliers de qualification en ligne.

■ Comment obtenir un pass ?

Il faut faire sa demande auprès de l'une des structures de diffusion de son secteur : maison locale, Pôle emploi, centre d'allocataires familiales (CAF), centre social, centre communal d'action sociale (CCAS), Maison de la solidarité ou au PETR Pays de Verdun.

■ Étapes ?

La personne demandeur(e) est reçue par un conseiller, qui, après avoir vérifié son éligibilité, lui présente le programme de formations, les thèmes abordés, fait le point avec elle sur ses besoins et détermine le nombre de pass auxquels elle a droit. La personne n'a plus ensuite qu'à s'inscrire aux ateliers qui l'intéressent et suivre ses formations dans les structures de médiation. Des structures réparties sur les sept communes de communes du Nord meusien.

■ Quelles sont les thématiques ?

Elles sont au nombre de cinq : les compétences de base (internet, mail, smartphone) ; l'utilisation professionnelle du numérique (réputation, utilisation des réseaux sociaux professionnels...) ; accéder à des droits en ligne (accompagnement dans les démarches administratives en ligne, numérique et



Les pass numériques permettent de s'offrir des formations gratuites. Photo DR/Richard RASPES

document) ; le numérique en famille (accompagnement des enfants sur le net, rôle des parents) et enfin vivre à distance avec le numérique (objets connectés, paiement en ligne, vidéo). Des thématiques abordées à travers 13 modules.

Richard RASPES

PETR du Pays de Verdun, 17, allée de la Mairie à Eux-la-Minette. Tél. : 03 72 61 05 26. Mail : numerique@pays-de-verdun.fr

Ussel → Vivre sa ville

FORMATION ■ Le conseil départemental vient de lancer à Ussel un pass, nouvel outil contre la fracture numérique

Accompagner l'accès au numérique



DÉCOUVERTE. Comme Elizabeth, retraitée, les seniors pourront s'initier aux rudiments d'internet et du numérique. PHOTO AGNÈS GALIN

« Il s'agit de donner les bons outils au bon moment »



3) Les interactions avec les partenaires



L'appui sur les autres services de la collectivité

Transversal, le déploiement du Pass numérique conduit certains porteurs de projet au contact d'autres services/directions au sein de la collectivité.

Conseil départemental du Nord

Rapprochement entre la DGA Solidarité et la DGA Solidarité territoriale

Vote d'une stratégie opérationnelle en faveur de l'inclusion numérique des nordistes + mise en place d'un comité de pilotage

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Collaboration avec les services du département en charge de l'insertion des bénéficiaires du RSA, de l'éducation, de l'autonomie et mise en place d'un comité de pilotage à l'échelle du département

Conseil départemental du Finistère :

Création de passerelles au sein de la collectivité avec la mise en place d'un comité technique en interne (mission numérique, directions territoriales d'action sociale, direction de l'insertion, de l'emploi, du logement et du développement, direction des collèges) qui se réunit tous les deux mois

Echange autour du Pass et d'autres projets (Aidants Connect, Territoires numériques éducatifs)

Conseil départemental de l'Hérault

Distribution des Pass en lien avec le pôle éducation jeunesse, le pôle développement de l'économie territoriale, insertion, environnement et le pôle solidarités départementales - mise en place d'un travail transversal qui transcende chaque direction métier partenaire

La recherche de partenaires extérieurs à la collectivité

Le déploiement du Pass conduit par ailleurs les collectivités à nouer des partenariats avec d'autres partenaires :

Autres commanditaires de Pass

Pôle Emploi (Conseil régional La Réunion)

Collectivité du territoire déployant des Pass (CD Pas-de-Calais, CA Grand Châtelleraut, CD Vienne, CD Eure)

Pour réunir ces partenaires, les collectivités mettent en place des comités de suivi (mensuels, trimestriels ou semestriels) qui permettent le plus souvent d'aborder d'autres sujets inclusion numérique que le Pass numérique (Conseiller numérique, Aidants Connect et autres)

Hub territorial pour un numérique inclusif

Via une AMO parfois, pour un accompagnement spécifique sur le déploiement (CD Nord, CD Pas-de-Calais, Métropole du Grand Paris, CR La Réunion)

Partenaires financeurs de l'opération

Conférence des financeurs
CPAM, Carsat, CAF, Pôle Emploi, Enedis, La Poste (CD Hérault, CD Lozère, CD Lot-et-Garonne)

COLLECTIVITÉ

L'impact du déploiement du Pass sur le réseau local de médiation numérique

Exemples d'impacts directs

- Animation d'un groupe de travail sur l'inclusion et la médiation numériques (CD Ardèche)
- Enrichissement du diagnostic territorial d'inclusion numérique (CD Loire)
- Elaboration d'une stratégie intercommunale ou départementale d'inclusion ou médiation numérique
- Cartographie des acteurs de la médiation numérique (CD Corrèze, CD Lot-et-Garonne)
- Identification de l'enjeu transversal de l'inclusion numérique au sein de la collectivité
- Travail sur l'adéquation entre l'offre de médiation disponible et les besoins identifiés par la collectivité (CD Lot-et-Garonne)

Exemples d'impacts indirects

- Structuration du réseau d'inclusion et de médiation numérique via l'identification des acteurs sur le territoire
- Sensibilisation des élus à la question de l'inclusion numérique
- Visibilité renforcée de l'offre de médiation numérique sur le territoire
- Meilleure connaissance des besoins en termes d'accompagnement des publics ciblés et meilleure identification des publics intéressés pour suivre des formations numériques (CD Vienne)

4) Outillage des collectivités



Le suivi du dispositif Pass numérique

La majorité des collectivités ont décidé de mettre en place un outil de suivi en parallèle de la console APTIC (ou autre). Ces outils, plus ou moins complexes, prennent la forme :

- d'un fichier excel
- d'un extranet
- d'un tableau collaboratif (type Trello)
- d'un système d'information spécifique
- d'une plateforme nocode
- d'un tableau de bord (type Google Sheet)

L'ANCT entend le besoin d'outillage sur ce volet et travaille actuellement à la proposition d'un outil permettant un suivi affiné du dispositif.

La mise à disposition gratuite d'ABC Pix et ABC Diag

Dans le cadre du plan de relance, l'ANCT met à disposition gratuitement des collectivités territoriales et des structures de médiation numérique les outils ABC Pix et ABC Diag :

Pour plus d'informations : <https://pix.fr/mediation-numerique>



ABC diag

Accessible librement à tous les acteurs du champ de l'inclusion numérique sur pix.fr/abc-diag sans création de compte préalable, ABC Diag est un test en ligne réalisable en 5 à 15 minutes. Il permet de faire le point de façon simple et ludique sur la maîtrise de quelques compétences de base : utilisation de la souris, saisie de texte dans des formulaires administratifs, messagerie électronique. Il offre ainsi la possibilité de détecter et d'identifier des situations de fragilité numérique que l'accompagnement proposé via le Pass numérique pourra résoudre.



ABC pix

Les tests ABC Pix sont conçus pour accompagner progressivement le développement des compétences numériques essentielles à l'exercice de sa citoyenneté en ligne (navigation sur Internet, bases de la bureautique, droits et risques du numérique...) : ils permettent au conseiller d'identifier plus précisément les besoins d'apprentissage et d'amener chaque personne à apprendre tout en se testant.

Les tests ABC Pix sont proposés depuis une interface mise à disposition des conseillers qui en feront la demande.

Les axes de travail pour l'ANCT

A court-terme

- Donner plus de visibilité sur la pérennisation du dispositif
- Communiquer davantage au niveau national sur le dispositif
- Reprendre les Pass'Temps et le forum Pass numérique

Le forum Pass numérique

L'ANCT met à disposition des collectivités un forum Pass numérique :

(<https://forum.societenumerique.gouv.fr/category/25/pass-num%C3%A9riques>)

Une fois inscrit(e), écrivez à amelie.naquet@anct.gouv.fr pour y avoir accès.

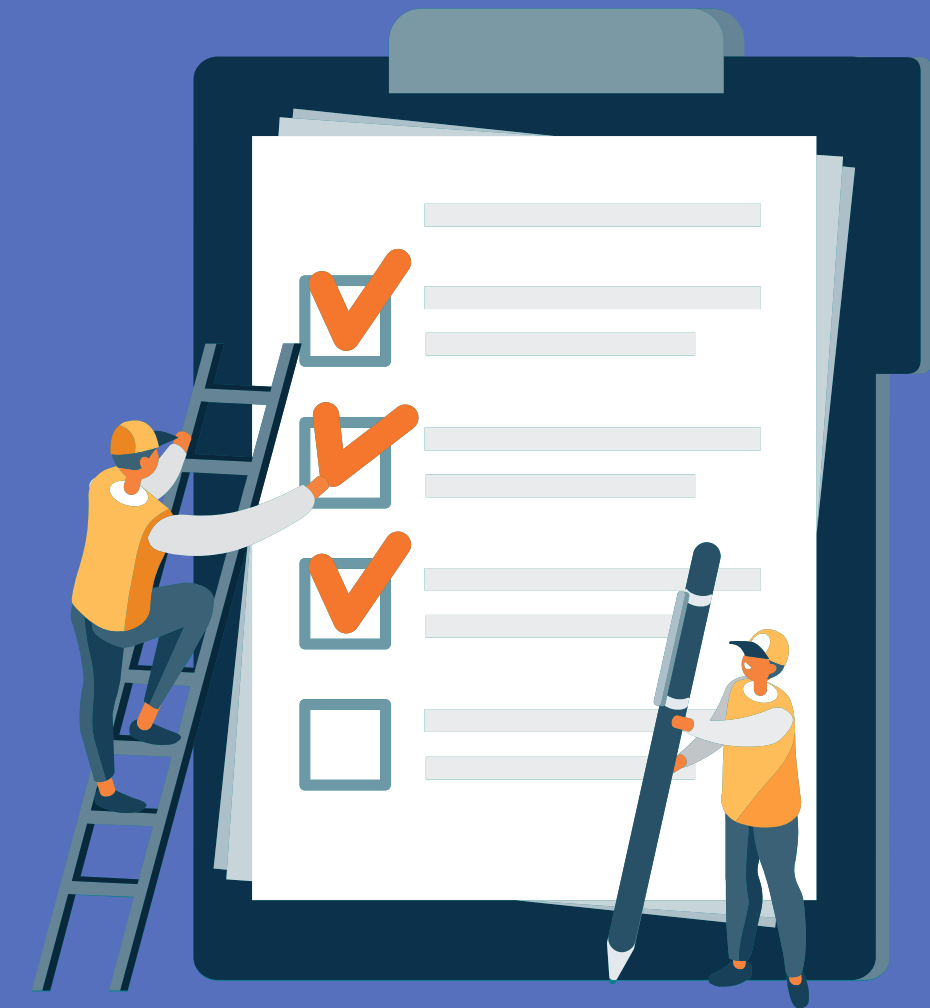
A moyen-terme

- Proposer des contenus pédagogiques sur étagère permettant d'évaluer de manière objective la montée en compétence
- Améliorer la complémentarité entre les différents dispositifs d'inclusion numérique
- Mettre à disposition un outil commun de suivi des Pass numériques
- Publier une cartographie des acteurs de l'inclusion numérique
- Mettre en place une véritable concurrence sur la fourniture des Pass numériques

Les pistes d'amélioration pour les opérateurs de Pass numériques (APTIC ou autre)

- Limiter les retards de livraison des Pass et du matériel permettant de les scanner
- Proposer aux collectivités commanditaires un moyen plus fluide de contact
- Réduire le délai d'attente entre la date de dépôt de la demande de labellisation et l'obtention effective de la labellisation
- Réduire le délai de passation de commande des Pass (les délais de commandes nécessitent une anticipation constante pour que les partenaires ne soient pas en rupture de stock alors que les délais de commande restent trop longs et incertains)
- Favoriser la labellisation de structures mobiles de médiation numérique
- Proposer une version dématérialisée du Pass numérique
- Lever la contrainte du millésime

5) L'évaluation du Pass numérique



Le kit d'évaluation du Pass numérique

L'objectif de ce kit est de guider les collectivités, de manière libre et totalement adaptable, dans leur démarche d'évaluation du Pass numérique. Il peut venir initier ce travail au sein d'une collectivité ou compléter des initiatives déjà à l'œuvre. A ce titre, il n'est pas obligatoire pour une collectivité de l'utiliser. Il comporte :

- Un protocole d'évaluation en trois parties, visant à expliquer la méthodologie :
 - 1ère partie : un diagramme logique d'impact qui précise les attentes des collectivités dans le déploiement du Pass numérique (divisées en résultats attendus, impacts intermédiaires et impacts finaux) et qui justifie les angles d'évaluation choisis
 - 2ème partie : une évaluation quantitative du déploiement des Pass reprenant les données fournies par la console APTIC
 - 3ème partie : une évaluation qualitative du déploiement des Pass numérique
- Trois questionnaires : un pour les structures labellisées, un pour les distributeurs/prescripteurs et un pour le public. Ces questionnaires doivent permettre de recueillir des éléments qualitatifs susceptibles d'alimenter l'évaluation qualitative du dispositif détaillée ci-dessus.

Conclusion

Un dispositif structurant au niveau local pour l'inclusion numérique

Les rapports intermédiaires des collectivités s'accordent sur le caractère structurant du Pass numérique au niveau local. Son impact est déterminant sur la mise en réseau pérenne des acteurs touchant de près ou de loin à l'inclusion numérique. Le Pass numérique a été, pour la plupart des collectivités, l'occasion de consolider des actions préexistantes par la mobilisation commune autour d'un même outil ou d'en initier, notamment grâce à la sensibilisation des élu(e)s au sujet de l'inclusion numérique.

Ces résultats ambitieux se traduisent toutefois sur le terrain par un dispositif lourd et contraignant à mettre en oeuvre. Les multiples difficultés inhérentes au cadre juridique applicable au maniement des Pass numériques, au modèle du Pass numérique qui ne convainc pas systématiquement les acteurs de terrain, le caractère chronophage de la mise en réseau sont autant de freins qui pèsent sur le déploiement du Pass numérique et qui interrogent régulièrement les collectivités de l'intérêt même du Pass numérique.

L'ANCT est consciente de ces questionnements et prend acte des mesures qu'elle doit mettre en place, à court ou moyen-terme pour faciliter l'action des collectivités et accélérer le déploiement des Pass numériques, en articulation avec les autres dispositifs de l'inclusion numérique (notamment les cnFS).



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**SOCIÉTÉ
NUMÉRIQUE**



Pass numérique

Nous contacter:

amelie.naquet@anct.gouv.fr

<https://societenumerique.gouv.fr/fr/>